



## Bureau

Publié le : 08/04/2025

### Séance du jeudi 27 mars 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 5, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h17

**Étaient présents** : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON (à compter de la question n°4), M. Nicolas BODIN, M. Sébastien ÇOUDRY, Mme Marie ETEVENARD, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO (à compter de la question n°4), M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN (jusqu'à la question n°55 incluse), M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE (à compter de la question n°4), M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n°4), M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à compter de la question n°4), M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD (jusqu'à la question n°46 incluse), M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF

**Étaient absents** : M. François BOUSSO, M. Benoit VUILLEMIN

**Secrétaire de séance** : M. Frank RACLOT

**Procurations de vote** : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET

Délibération n°2025/2025.00069

Rapport n°11 - Dispositif aide au projet ambadrices Grandes heures Nature

## Dispositif aide au projet ambadrices Grandes heures Nature

**Rapporteur : M. Gilles ORY, Vice-Président**

	Date	Avis
Commission n°7	13/03/2025	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Grandes Heures Nature/manifestations sportives »	Montant prévu au BP 2025 : 458 679 € Montant de l'opération : 2 500 €

**Résumé :** Dans le cadre d'actions de mise en valeur du territoire de Grand Besançon Métropole par l'intermédiaire du développement des activités sportives outdoor, il est proposé d'ajouter une sportive, Manon Bohard (Traileuse vainqueur de la Diagonale des Fous 2024) au dispositif d'ambadrices Grandes Heures Nature.

Grand Besançon Métropole a fait le choix de s'appuyer sur les disciplines sportives outdoor pour promouvoir la richesse de son territoire via la mise en place du projet Grandes Heures Nature.

Cette volonté de consolider l'attractivité territoriale de GBM se traduit notamment par l'organisation chaque année à la mi-juin du Festival Outdoor Grandes Heures Nature.

Afin d'accompagner cette politique de développement du territoire, GBM propose d'accompagner des sportives et sportifs d'envergure, implantés sur le territoire et dont l'expertise et la notoriété sont reconnues de tous.

Grandes Heures Nature est un projet qui repose sur de multiples disciplines sur terre, sur l'eau ou dans les airs. Ainsi et afin de garantir une représentativité du plus grand nombre de disciplines, chaque discipline ne peut être représentée qu'une seule fois dans ce dispositif d'ambadrices.

Pour cette année 2025, il est proposé d'étoffer ce dispositif d'ambadrices Grandes Heures Nature avec l'ajout de Manon BOHARD aux côtés de Justine MATHIEUX et Axelle RENARD.

Manon BOHARD est une Traileuse licenciées au Grand Besançon Trail Académie et victorieuse de la Diagonale de Fous 2024, épreuve d'ultra longue distance reconnue comme l'une des plus exigeantes au monde.

Son statut de sportive élite conduit Manon BOHARD à diffuser l'image du Grand Besançon *Terre d'outdoor* lors de chaque course à laquelle elle participe, en France ou à l'étranger. Atteindre ce niveau de performance nécessite un terrain d'entraînement adapté, mais aussi une rigueur et un engagement personnel sans faille.

Suite à la sollicitation de l'athlète, Grand Besançon souhaite accompagner cette sportive dans sa carrière et ses performances en lui attribuant une aide financière individuelle de 2 500 €.

**Le tableau présenté ci-dessous regroupe l'ensemble des ambadrices Grandes Heures Nature.**

NOM Prénom de l'athlète	Discipline sportive pratiquée	Subvention allouée par GBM
MATHIEUX Justine	Triathlon Longue distance	2 500 €
RENARD Axelle	Canoë Course en ligne	2 500 €
BOHARD Manon	Trail et Ultra Trail	2 500 €

**A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention individuelle de 2 500 € à Manon BOHARD.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

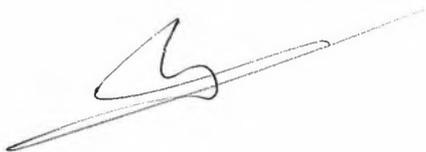
Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le Secrétaire de séance,



Franck RACLOT  
Conseiller Communautaire Délégué

Pour extrait conforme,  
La Présidente,



Anne VIGNOT  
Maire de Besançon